

# Publications des départements et des offices de la Confédération

---

## Admission à la vérification de compteurs d'énergie thermique et de compteurs d'eau chaude

du 4 mars 2003

---

En vertu de l'art. 17 de la loi fédérale du 9 juin 1977 sur la métrologie et conformément à l'art. 10 de l'ordonnance du 17 décembre 1984 sur la qualification des instruments de mesure (ordonnance sur les vérifications), nous avons admis à la vérification les modèles suivants. Les personnes affectées par cette approbation ordinaire peuvent faire opposition par écrit auprès de l'Office fédéral de métrologie et d'accréditation, 3003 Bern-Wabern, dans les 30 jours qui suivent cette notification.

*Fabricant:* Hydrometer GmbH, Ansbach (D)

*Requérant:* Viterra Energy Services AG, Zofingen (CH)



Capteur hydraulique en tant que sous-ensemble d'un compteur d'énergie thermique

Type: ultego II flow sensor

*Fabricant:* Kamstrup A/S, Skanderborg (DK)

*Requérant:* Gebrüder Tobler AG, Urdorf (CH)



Calculateur de chaleur pour compteurs d'énergie thermique

Type: Picocal

2<sup>e</sup> adjonction

*Fabricant:* Techem AG, Frankfurt (D)  
*Requérant:* Techem Messdienst AG, Zurich (CH)



Compteur d'énergie thermique complet  
Types: delta-tech compact II, compact III

2<sup>e</sup> adjonction

*Fabricant:* Landis+Gyr GmbH, Nürnberg (D)  
*Requérant:* Landis+Gyr AG, Zoug (CH)



Compteur d'énergie thermique complet  
Type: 2WR6...

4 mars 2003

Office fédéral de métrologie et d'accréditation:  
Le directeur, Wolfgang Schwitz